



Interdictions

D'arrosage :

Nous vous informons qu'en raison de la faible pluviométrie dans les prochains jours, la Municipalité a décidé

d'interdire l'arrosage entre 7h00 et 21h00

Jusqu'à nouvel avis.



De remplissage des piscines, utilisation pour jeux d'eau, ainsi que nettoyages divers

jusqu'à nouvel avis.

Nous rappelons également à tous les détenteurs de piscine qu'il est formellement interdit de vider l'eau de piscine traitée dans les eaux claires des grilles d'évacuation. L'eau ne doit pas avoir été traitée durant 4 jours consécutifs avant d'être évacuée.



Danger d'incendie de forêt

Nous vous informons que tout feu en forêt est strictement interdit et ce jusqu'à nouvel avis, ainsi que l'utilisation de tout engin pyrotechnique.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

La Municipalité